



## PROJET FNAREN 2015/2016

***La rééducation, définie dans la circulaire 2014-107 du 18 août 2014, s'inscrit dans le service public et laïque de l'Éducation nationale de la République Française, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducatrices et les rééducateurs sont des fonctionnaires d'État. Les rééducatrices et les rééducateurs travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans les RASED, voire dans les CMPP, les CMP, les CAPP ou les CAMSP. Leur mission « s'exerce dans le cadre du référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé du premier degré » (annexe de la circulaire n°2004-026 du 10 février 2004).***

La FNAREN est attachée à une école favorisant l'ouverture à l'autre, au monde, rendant l'enfant curieux et acteur de ses apprentissages, une école laissant une place à l'imaginaire et à la créativité.

L'école doit rester un lieu pour grandir, se construire, vivre et apprendre avec les autres, tout en prenant en compte le développement singulier de l'enfant en tant que sujet.

La FNAREN continue à promouvoir la conception d'une école primaire qui accueille toutes les différences. Elle milite pour une école qui ne réduit pas l'élève à la seule évaluation de ce qu'il produit, afin d'éviter cette violence institutionnelle.

La FNAREN défend le droit pour chaque enfant à bénéficier, sur le territoire de la République, d'une aide spécialisée adaptée aux difficultés qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages, conduite par des enseignants ayant suivi et validé la certification ASH appropriée. Leur travail se situe dans le champ de l'adaptation scolaire.

### **Les aides spécialisées à l'école**

L'école doit prendre en compte, en son sein, les difficultés liées à l'histoire de certains enfants, qui les empêchent d'effectuer les apprentissages cognitifs et relationnels attendus, sans les externaliser, ni les médicaliser. Pour ce faire, bien loin de l'intervention ponctuelle ou en urgence, il faut prendre le temps de la rencontre, de l'observation fine, de l'écoute à l'école, mais dans un cadre distinct de celui où s'exprime la difficulté ou la souffrance de l'enfant. Les aides spécialisées pédagogique, rééducative, l'aide psychologique, clairement différenciées et organisées en réseau, sont nécessaires pour permettre à l'école de s'adapter à des problématiques singulières et complexes. Ce dispositif garantit une approche et une analyse plurielles, indispensables au traitement de la difficulté scolaire, le "tout pédagogique" et la bonne volonté ne pouvant seuls répondre à toutes les difficultés rencontrées par les enfants.

La FNAREN insiste sur l'importance de ce travail en équipe et sur la nécessité de disposer de plusieurs temps d'analyse plurielle pour répondre de manière ajustée aux besoins de l'enfant qui rencontre des difficultés à l'école. Elle continue à revendiquer un temps de synthèse RASED institutionnalisé. Elle demande un assouplissement sur le temps des "24 heures devant élèves" afin de favoriser les concertations avec les enseignants, le travail avec les familles, la mise en place de groupes de réflexion autour des pratiques professionnelles et les rencontres avec les partenaires extérieurs.

Les rééducatrices et les rééducateurs occupent une place de tiers dans les relations avec les enseignants, les partenaires extérieurs et les parents. Ils ne se positionnent pas en experts de la difficulté scolaire mais en partenaires-médiateurs participant à la co-réflexion et l'élaboration d'un projet adapté à la situation.

**La rééducation** propose une approche globale, relationnelle et psycho-affective des difficultés scolaires où la singularité de chaque enfant est reconnue et respectée. En accueillant cet enfant souvent en souffrance, elle l'aide à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Elle contribue à (re)mobiliser les processus de pensée nécessaires à l'investissement scolaire et aux apprentissages. Elle consiste à accompagner l'enfant dans la (re)construction de l'estime de soi, la (re)conquête du désir d'apprendre et/ou de l'autonomie, l'acceptation des règles et des contraintes,

l'ajustement des conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles, pour un meilleur épanouissement et plus d'efficacité en classe. Elle est proposée avec l'accord de la famille et de l'enfant lui-même.

La rééducation est attentive aux rythmes de l'enfant en fonction de son âge et de sa personnalité. Elle s'appuie sur un projet d'aide singulier élaboré en partenariat avec les enseignants et les familles ou les référents familiaux. Elle se pratique à distance de la situation scolaire, en dehors de la classe, et sur le temps scolaire, en s'appuyant sur un cadre prévenant et sécurisant, dans un temps et un lieu spécifiques, clairement identifiés, qui garantissent la confidentialité. La modalité individuelle ou groupale est décidée au regard des besoins de l'enfant. Les rééducateurs et les rééducatrices utilisent des médiations diversifiées où le jeu a toute sa place.

Ce travail d'aide est différent et complémentaire de celui des enseignants de la classe, de l'école, des autres membres du RASED et des interventions d'autres professionnels de l'aide et du soin. Il est indispensable dans l'école pour prévenir l'échec, le décrochage et la violence ; il participe à la construction des processus de symbolisation, évitant ainsi les passages à l'acte.

**La prévention**, prévenante et précoce, permet d'éviter l'apparition ou l'installation d'une difficulté. Elle est mise en place dès l'école maternelle, dans le cadre de projets et d'actions spécialisés. Elle n'a de sens que par la présence de la rééducatrice ou du rééducateur sur le terrain et sa proximité avec les équipes pédagogiques.

### **Pour que l'aide rééducative garde tout son sens, la FNAREN insistera sur les points suivants :**

**La situation des RASED n'a cessé de se dégrader depuis 2008** : postes supprimés, équipes incomplètes ou inexistantes, élèves privés d'aides spécialisées, extension géographique des secteurs...

Un tel contexte décrédibilise les RASED, entraîne le changement de leurs missions et conduit à la disparition progressive de l'aide rééducative.

La FNAREN condamne les suppressions de postes de rééducateurs et demande les réouvertures promises. Elle dénonce les disparités géographiques concernant les dotations en postes, l'exercice des missions et les conditions de travail.

La FNAREN s'engage et continuera à s'engager pour que l'Éducation nationale assume sa mission de service public de manière équitable, pour répondre aux besoins de chaque circonscription, dans tous les départements : elle doit permettre une couverture suffisante de la difficulté scolaire par des équipes complètes de RASED, sur des secteurs d'intervention limités. Cela garantira cohérence et continuité des actions et offrira à tous les élèves les mêmes chances de réussite.

Face à l'hétérogénéité des conditions d'exercice et des missions attribuées en relation avec la nouvelle circulaire, aux injonctions nouvelles qui ne correspondent ni aux compétences ni aux missions des rééducateurs, la FNAREN réaffirmera les spécificités de l'aide rééducative, notamment auprès de l'administration.

Elle souhaite notamment que la mise en place des pôles ressource de circonscription ne détourne pas les rééducateurs de leurs missions de prévention et de rééducation. La FNAREN réagira à chaque dérive constatée.

La FNAREN luttera contre l'isolement des collègues et restera attentive à ce que toutes les rééducatrices et tous les rééducateurs puissent participer à la vie de la fédération.

La FNAREN continuera ainsi à mettre en œuvre des stratégies offensives, pour rendre visible et incontournable le travail des rééducatrices et des rééducateurs, tout en maintenant une pression forte sur les instances décisionnaires. En lien avec les évolutions institutionnelles et sociétales, elle restera force de proposition face à ses interlocuteurs dans le respect de l'éthique du métier de rééducateur.

**La situation de la formation s'est fortement aggravée ces dernières années et met en péril l'avenir de notre profession. Elle est la pierre d'angle d'une attaque sévère contre les approches relationnelles de l'aide.**

La FNAREN dénonce la réduction des temps de formation, les formations initiales spécialisées peu différenciées, les départs en formation très insuffisants, la disparité des dispositifs de formation et les dérives des directions des services départementaux de l'Éducation nationale qui forment elles-mêmes des enseignants spécialisés, voire proposent un enseignement à distance.

La FNAREN agit pour la relance réelle d'une formation spécialisée de qualité, initiale et continue dans le cadre des ESPE, qui doit se dérouler en présentiel, avec des intervenants compétents. Les stagiaires doivent être accompagnés sur le terrain par des rééducateurs formés à l'accueil et au suivi (statut de maître d'accueil).

La FNAREN restera vigilante quant au volume horaire, qui n'a cessé de diminuer.

La FNAREN demande à être associée aux travaux ministériels sur la refonte du CAPA-SH qui vont définir la future formation spécialisée. Ainsi, elle sera vigilante dans la conception et la mise en place des modalités d'une formation nationale diplômante CAPA-SH option G, afin de garantir une réelle professionnalisation, s'appuyant sur des textes précis, officiels et nationaux. Les stagiaires doivent être recrutés dans le corps des professeurs des écoles, parce qu'ils connaissent l'institution scolaire et les difficultés qu'on y rencontre.

- L'approche clinique doit être l'axe central autour duquel la formation s'articule
- La formation doit investir des champs théoriques variés pour aborder la complexité des difficultés scolaires.
- Elle doit préparer à l'aide rééducative individuelle, à la médiation de groupe et à la prévention, aux entretiens (familles, enseignants, partenaires...) et au travail en équipe (RASED, pôle ressource...).
- Cette formation spécifique, et nettement différenciée de l'option E, doit accorder au futur rééducateur le temps nécessaire à l'approche théorique, à l'analyse de pratique en groupe, à l'élaboration du mémoire professionnel, à la pratique accompagnée et ainsi à l'appropriation d'une nouvelle identité professionnelle. Une journée par semaine est nécessaire pour le travail personnel.
- Tout doit être mis en œuvre pour faciliter l'entrée dans le métier, notamment dans l'articulation entre théorie et pratique. La mise en responsabilité immédiate et les délais exigés, (rendu du mémoire, passation de l'examen) placent le stagiaire dans une position souvent inconfortable, voire intenable.

La FNAREN sera particulièrement vigilante quant à la mise en place des nouveaux masters "enseignement-éducation-formation"

La formation continue doit retrouver sa place pour permettre d'accompagner les personnels dans l'évolution de leurs pratiques.

Afin que la prise en compte des difficultés que peut rencontrer chaque élève et l'aide au sein de l'école restent une priorité, la FNAREN demande, en multipliant et diversifiant les actions de communication, la reconnaissance et la promotion du travail des rééducateurs par la hiérarchie de l'Education Nationale.

Plusieurs pistes sont envisagées pour les actions de communication à destination des médias, des élus, des parents et de l'opinion publique.

**Le site de la FNAREN "fnaren.fr"** est un vecteur essentiel de communication. Il contribue à une meilleure visibilité des actions locales, départementales et régionales de défense et de promotion des RASED et de la rééducation. Relais de la vie fédérative de la FNAREN, il est un outil de lutte contre l'isolement des collègues. La réflexion pour son optimisation se prolongera.

**La réflexion menée ces dernières années par le comité scientifique de la FNAREN** (Charte pour une école humaniste, texte sur la bienveillance, ...), les propositions qui en ont découlé, le travail qui se poursuit au sein de la fédération sur la question de la future formation spécialisée sont les points d'appui à partir desquels la FNAREN œuvrera cette année.

**La FNAREN poursuit un travail partenarial.** Elle s'associe à différents mouvements et participe à des actions qui défendent l'idée d'une école émancipatrice et humanisante.

- Evénements avec les associations professionnelles et autres comme la FNAME, l'AFPEN, l'AGEEM, l'ANCP, la FCPE, l'AGSAS, l'ICEM, le GFEN,...
- Actions avec les organisations syndicales, en particulier dans le cadre du Collectif national RASED.
- Manifestations organisées par différents mouvements : Appel des appels, AFEV, ATD Quart Monde, CEPE- Enfance, AEDE...

Dans un mouvement d'ensemble que nous subissons, y compris en dehors de l'Education nationale, il est plus que jamais d'actualité d'agir avec les nombreux acteurs mobilisés autour des métiers de la relation.

**La FNAREN continuera également ses actions de recherche, d'innovation, de formation par le biais de son congrès et de ses publications et poursuivra l'animation de la vie fédérative.**

## Le congrès national

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducatrices et les rééducateurs mais aussi d'autres professionnels. Il s'inscrit résolument dans une dynamique de recherche et d'évolution de la pratique rééducative.

Le XXXI<sup>ème</sup> congrès "Une mise en pensée(s) à l'Ecole, avec le rééducateur de l'Education nationale : se mettre à penser... ce maître à penser (à panser) ?" organisé par "le Nautilus" (AREN 44 et 49) se déroulera à Nantes du 29 juin au 2 juillet 2016.

## Les publications

Notre revue nationale trimestrielle « *envie d'école* », reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif.

L'ERRE est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Un prochain numéro sur le thème du corps est en préparation.

Le numéro spécial "Actes du XXX<sup>ème</sup> congrès, Cenon 2015" paraîtra en juin 2016.

Le film "Un parmi les autres" reste un outil essentiel et incontournable pour porter la parole des RASED et expliquer notre métier.

Une campagne de promotion de toutes les publications FNAREN sera menée tout au long de l'année.

## La Recherche

La FNAREN s'est enrichie de l'appui d'un comité scientifique en 1999. Il est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prend en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, et plus largement professionnels de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, de la famille, de la santé, des services sociaux, de la justice... contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN, qui les associe à l'élaboration des numéros de l'ERRE.

Ces personnes sont sollicitées pour étayer la FNAREN dans ses actions de soutien et de promotion de l'aide rééducative.

Le forum du comité scientifique, temps de débat avec les adhérents, se tient durant le congrès.

Comme chaque année, en 2015 - 2016, une rencontre de travail sera proposée lors du CA de décembre.

## La vie fédérative de la FNAREN

Elle est indispensable au fonctionnement démocratique de notre fédération. Elle s'appuie sur le travail et la réflexion menés dans chaque AREN, dont l'administrateur est le relais par sa présence au Conseil d'Administration. Elle vit aussi grâce au lien FNAREN-AREN.

En retour, les échanges et débats lors de ces réunions et les travaux menés en commissions (Finances, Congrès, Vie Fédérative, Communication, Publications, Partenariat, Comité scientifique, Formation...) permettent à chaque administratrice ou administrateur d'impulser de nouvelles actions, réflexions, recherches, formations dans son département.

Ces commissions de travail peuvent évoluer en fonction de l'actualité.

De plus en plus de collègues rééducatrices et rééducateurs se trouvent isolés, sans possibilité de participer à un travail en réseau, sans possibilité non plus d'avoir accès à la vie fédérative par l'intermédiaire d'une AREN départementale.

La FNAREN poursuivra un travail de réflexion et continuera à oeuvrer pour que ces rééducateurs se sentent soutenus, fédérés, puissent résister, se mobiliser et agir localement.

Parce qu'apprendre ne va pas de soi pour tous et qu'une aide spécialisée peut tout changer pour un enfant,  
Parce que nous affirmons que tous les enfants sont capables d'apprendre et de s'épanouir, à condition de créer un environnement scolaire bienveillant, dénué de pressions et de compétitivité, où la coopération et la co-réflexion sont au cœur des apprentissages,

Parce que le sort de chaque enfant est important,

Parce que les bouleversements qu'a subis l'école ces dernières années menacent l'avenir des enfants,

Parce que la Refondation de l'école en cours est un enjeu fondamental,

**La FNAREN, tout en accompagnant et en renforçant les actions de ses partenaires, s'est engagée, s'engage et s'engagera résolument dans une politique destinée à redonner aux RASED et aux aides apportées par les rééducatrices et les rééducateurs une place indispensable.**

Paris, le 9 octobre 2015